

Mai 2005



منظمة الأغذية
والزراعة
للامم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PRODUITS

GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE THÉ

Seizième session

Bali (Indonésie), 20 – 22 juillet 2005

ÉTUDES DE MARCHÉ: ÉGYPTE, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN, PAKISTAN ET TURQUIE

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1
II. ÉTUDE DE MARCHÉ: PAKISTAN	2 - 6
A. TENDANCES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE	2 - 4
B. DEMANDE DE THÉ: FACTEURS DÉTERMINANTS	5 - 6
III. ÉTUDE DE MARCHÉ: ÉGYPTE	7 - 12
A. TENDANCES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE	7
B. DEMANDE DE THÉ: FACTEURS DÉTERMINANTS	8 - 12
IV. ÉTUDE DE MARCHÉ: RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN	13 - 18
A. TENDANCES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE	13 - 15
B. DEMANDE DE THÉ: FACTEURS DÉTERMINANTS	16 - 18

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

V. ÉTUDE DE MARCHÉ: TURQUIE	19 - 22
A. TENDANCES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE	19 - 20
B. DEMANDE DE THÉ: FACTEURS DÉTERMINANTS	21 - 22
VI. PERSPECTIVES COMMERCIALES ET POSSIBILITÉS DE CROISSANCE DU MARCHÉ	23 - 26

I. INTRODUCTION

1. À sa dernière session, le Groupe intergouvernemental sur le thé a reconnu qu'il était nécessaire de suivre et d'évaluer continuellement les marchés, en particulier les marchés qui offrent un potentiel de croissance. Le Groupe a donc demandé au Secrétariat d'étudier les marchés du Pakistan et de certains pays du Proche-Orient, dont la sélection sera naturellement limitée par les ressources dont dispose le Secrétariat. Le présent document contient des informations sur les marchés du thé au Pakistan et dans trois pays du Proche-Orient: Égypte, République islamique d'Iran et Turquie. Tous sont des pays importateurs, sauf la Turquie qui est exportatrice nette, et sont classés parmi les dix premiers pays consommateurs au monde, avec une consommation annuelle par habitant variant entre 0,75 kg et 2,1 kg environ. Les informations disponibles sur ces marchés étaient assez limitées, mais elles donnent une vue d'ensemble des marchés, de leur situation et de leur potentiel.

II. ÉTUDE DE MARCHÉ: PAKISTAN

A. TENDANCES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

2. Au Pakistan, la demande de consommation intérieure est presque entièrement couverte par des importations, qui se sont élevées à 109 000 tonnes en 2003 (Tableau 1). Le Pakistan est le troisième pays importateur au monde, après la Fédération de Russie et le Royaume-Uni. Le Kenya est le principal fournisseur de thé du marché pakistanaise; en 2003, il a couvert 66 pour cent des besoins d'importation du Pakistan. L'Inde, qui est le plus gros producteur de thé au monde et le troisième exportateur, ne couvre que 3 pour cent des besoins d'importation du Pakistan, malgré une frontière commune étendue. Il semblerait, toutefois, que d'importantes quantités de thé soient introduites en contrebande de l'Inde vers le Pakistan. Les autres fournisseurs sont notamment le Bangladesh, la Chine (thé vert) et l'Indonésie. Les parts de marché des thés en provenance du Kenya, de la Chine et de l'Inde ont augmenté considérablement depuis une dizaine d'années au détriment des thés du Bangladesh et d'Indonésie.

3. En 2003, la consommation apparente du Pakistan a atteint 109 000 tonnes, ce qui correspond au septième rang mondial. Les chiffres de la consommation annuelle ont beaucoup varié d'une année à l'autre en raison des quantités de thé introduites en contrebande, essentiellement par l'Afghanistan. Ce commerce illégal diminue la rentabilité des importations légales. Les réductions récentes des droits d'importation (voir section suivante) ont eu pour but, en partie, de diminuer les profits de la contrebande, mais la consommation n'a pas varié pour autant car les prix de détail n'ont pas baissé. D'après les chiffres des importations légales, les niveaux de consommation oscilleraient entre 85 400 tonnes, niveau le plus bas en 1997, et 119 700 tonnes, niveau le plus élevé en 1999, avec une consommation annuelle moyenne sur dix ans, entre 1994 et 2003, de 108 000 tonnes. La consommation par habitant calculée sur la base des données relevées fait apparaître une tendance à la baisse ces dernières années avec une légère reprise – 0,71 kg en 2003 – soit un niveau inférieur à celui des années 90 mais supérieur à celui enregistré dans beaucoup d'autres pays à forte consommation.

4. Le réchauffement récent des relations entre l'Inde et le Pakistan a bénéficié au commerce du thé. En 2001, un accord a été conclu avec le Pakistan autorisant l'importation annuelle en accès préférentiel de quantités allant jusqu'à 10 000 tonnes de thé en provenance de l'Inde et en 2004 ce volume a été porté à 25 000 tonnes pour la période 2004/05 à 2006/07. Le Sri Lanka s'efforce même d'accroître ses échanges dans le cadre de l'Accord de zone de libre échange récemment conclu avec le Pakistan.

Tableau 1 – Importations, exportations et consommation de thé au Pakistan: 1994-2003

Année	Importations (milliers de tonnes)	Consommation totale (milliers de tonnes)	Consommation par habitant (kg)
1994	116,1	114,6	0,84
1995	116,6	109,0	0,87
1996	114,8	114,8	0,89
1997	85,4	85,4	0,64
1998	111,6	111,5	0,82
1999	119,7	119,7	0,86
2000	111,4	111,4	0,78
2001	106,8	106,8	0,73
2002	98,0	98,0	0,65
2003	109,0	109,0	0,71

Source: FAO.

B. DEMANDE DE THÉ: FACTEURS DÉTERMINANTS

5. Le marché du Pakistan est celui d'un pays en développement dont le PIB par habitant en 2004 était de 2 100 dollars EU. La croissance économique s'est accélérée ces dernières années, étant estimée à 5,5 pour cent en 2004 avec un taux d'inflation relativement faible de 2,9 pour cent. Le marché est extrêmement sensible aux prix et il est dominé par les thés en vrac CTC¹, mais une faible frange du marché concerne des thés de qualité. En 2003, la population était estimée à 154 millions d'habitants, dont 66 pour cent vivant en zone rurale, où la consommation de thé est la plus forte. Le thé est la boisson la moins chère et la plus consommée au Pakistan, mais elle subit la concurrence croissante d'autres boissons.

6. Les droits d'importation et autres taxes ont diminué, ce qui devrait entraîner un accroissement des importations en provenance d'un plus large éventail de pays. En juillet 2004, le Pakistan a réduit les droits d'importation sur le thé de 20 à 10 pour cent, les taxes à la consommation ont été réduites à 15 pour cent et l'impôt sur le revenu à 2 pour cent.

III. ÉTUDE DE MARCHÉ: ÉGYPTE

A. TENDANCES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

7. Le marché du thé de l'Égypte est le plus important du Proche-Orient. En 2003, la consommation a atteint 77 400 tonnes (Tableau 2), alimentée presque entièrement par les importations. Le Kenya est le plus gros fournisseur de thé de l'Égypte ayant assuré environ 62 pour cent des importations totales en 2003. Les livraisons en provenance du Kenya ont augmenté rapidement ces dernières années, passant de 8 121 tonnes en 1990 à 47 800 tonnes en 2003. On indique pour 2004 un nouvel accroissement qui porterait les livraisons à 63 600 tonnes. La consommation apparente a continué à augmenter aussi, passant de 68 000 tonnes en moyenne en 2000-2002 à 77 400 tonnes en 2003 avec une consommation par habitant de plus d'un kilogramme, largement supérieure à celle de nombreux autres pays gros consommateurs (Tableau 3). Les importations se font essentiellement en vrac et le thé est reconditionné et mélangé sur le territoire égyptien. Les importations de thé conditionné pour la vente au détail sont

¹ La technique de transformation CTC (Cut tear and curl) est assez différente de celle adoptée pour les thés orthodoxes.

restées faibles. Les usines de conditionnement se trouvent au Caire, à Alexandrie et à Port-Saïd, dans les zones franches, dans la région du Delta et en Haute-Égypte.

Tableau 2 – Importations, exportations et consommation de thé en Égypte: 1994-2003

Année	Importations (milliers de tonnes)	Exportations (milliers de tonnes)	Consommation (milliers de tonnes)	Consommation par habitant (kg)
1994	57,2	0,2	57,0	0,98
1995	80,0	0,1	79,9	1,30
1996	65,0	0,3	64,7	1,04
1997	77,9	0,2	77,7	1,10
1998	65,5	0,3	65,2	1,00
1999	73,3	0,3	73,0	1,10
2000	71,7	0,9	70,8	1,04
2001	56,4	0,7	55,7	0,81
2002	79,0	1,4	77,6	1,10
2003	79,0	1,6	77,4	1,06

Source: FAO.

B. DEMANDE DE THÉ: FACTEURS DÉTERMINANTS

8. L'absence de progrès notables de la réforme économique depuis le milieu des années 90 a limité la croissance annuelle du PIB à 2 ou 3 pour cent de 2001 à 2003, date à laquelle le PIB par habitant était estimé à 4 000 dollars EU avec des revenus supérieurs en milieu urbain qu'en zone rurale.

9. Plusieurs événements ont eu une incidence sur le commerce et la consommation en Égypte durant les dix dernières années, notamment:

- la réintroduction de subventions pour certains produits alimentaires en septembre 2003;
- la suppression, en 1994/95, du monopole exercé sur les importations par les sociétés nationalisées, qui a stimulé la croissance des activités commerciales du secteur privé;
- la réduction des droits d'importation dans le cadre du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)², qui offre un avantage comparatif au Kenya en particulier par rapport au précédent premier fournisseur, le Sri Lanka. Les droits d'importation oscillent entre 30 et 60 pour cent, ad valorem. Outre les droits d'importation, l'Égypte applique une taxe à la consommation et une commission sur les importations de thé.

² Membres du COMESA - Angola, Burundi, Comores, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Seychelles, Soudan, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.

10. Dans le cadre du processus de réforme économique, le Gouvernement a réduit le contrôle exercé sur les activités commerciales des organisations placées sous le contrôle de l'État. De nouvelles mesures de privatisation ont été proposées fin 2003-début 2004, mais elles n'ont pas encore été suivies d'effets. En janvier 2003, le flottement de la livre égyptienne a été décreté, ce qui a eu des effets sur les prix et l'inflation si bien qu'en septembre 2003 le Gouvernement a dû réintroduire des subventions sur certaines denrées alimentaires de base.

11. Le thé est une des boissons les moins chères ce qui influe sur le niveau de consommation, surtout en zone rurale où les revenus sont le plus faibles. Les consommateurs égyptiens sont passés des thés orthodoxes importés du Sri Lanka à des qualités CTC; le thé CTC "dust grade" du Kenya représente environ 75 pour cent du marché égyptien. Les thés de qualité moyenne à médiocre sont les plus consommés en Haute-Égypte et en zone rurale.

12. Une étude entreprise pour la FAO en 1995/96 indiquait que la consommation de thé en Égypte était supérieure en zone rurale où vit près de 60 pour cent de la population. Les niveaux de consommation par habitant étaient également supérieurs en milieu rural, mais avec quelques variations car l'étude indiquait que la dépense par habitant était la plus forte dans la zone urbaine de Port-Saïd. Cette enquête montrait également que la consommation était supérieure parmi les personnes âgées; les consommateurs des zones rurales choisissent le thé car c'est la boisson la moins chère et la qualité du thé est déterminante dans la concurrence entre les différentes marques. Les préférences varient également car les consommateurs de Haute-Égypte au sud du Nil préfèrent les thés noirs forts, tandis que ceux du nord du Nil (couvrant les zones du Caire, d'Alexandrie et de Port-Saïd) choisissent des thés plus légers.

IV. ÉTUDE DE MARCHÉ: RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

A. TENDANCES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

13. L'Iran doit importer des quantités importantes de thé pour compléter sa production et pouvoir satisfaire des besoins de consommation considérables. La production a fluctué ces dix dernières années, avec une moyenne annuelle de 57 000 tonnes (Tableau 3). Toutefois, depuis cinq ans, la tendance de la production est à la baisse car le Gouvernement a diminué son aide aux producteurs. Le thé de production nationale doit être mélangé à des thés importés avant d'être conditionné pour la consommation.

14. Les importations et les exportations ont varié elles aussi, les premières atteignant le niveau record de 47 000 tonnes en 2000. Par ailleurs, on signale que d'importantes quantités de thé sont importées en contrebande (elles pourraient atteindre 30 pour cent du volume des importations officielles), en raison des restrictions quantitatives des importations. Les excédents sont généralement exportés, jusqu'à 21 200 tonnes en 2000, mais ces quantités sont tombées depuis à 4 500 tonnes. Après avoir atteint un niveau record de 97 600 tonnes en 1997, la consommation a baissé jusqu'à 78 000 tonnes en 2003. Le niveau de consommation par habitant est également élevé avec 1,23 kg par personne en moyenne durant les six dernières années et 1,21 kg en 2003.

15. Depuis 1999, de 49 à 62 pour cent de la consommation est couverte par des importations, ce qui représente une augmentation substantielle par rapport aux chiffres de la fin des années 90. Cette tendance reflète partiellement la baisse de la production intérieure durant cette période. Les importations ont également subi les effets de l'interdiction qui a frappé les importations de l'Inde durant une période où les stocks nationaux invendus étaient importants. Cette interdiction a été levée début 2004. Les droits d'importation actuels pour le thé en vrac et conditionné s'élèvent à 4 pour cent du prix caf et une taxe sur les bénéfices commerciaux de 11 pour cent pour le thé vert et de 31 pour cent pour le thé noir est prélevée. Les droits d'importation pour le thé en sachets s'élèvent à 30 pour cent du prix caf. Par ailleurs, l'obligation de mélanger 2 kg de thé iranien à chaque kilogramme de thé indien importé a également été levée. En 2003, les principaux

importateurs ont été le Sri Lanka, qui a assuré un tiers des importations, la Chine et l'Indonésie. Tous ces pays ont accru leurs exportations vers l'Iran ces dernières années. Depuis la levée de l'interdiction d'importation, l'Inde s'efforce par tous les moyens de promouvoir l'exportation de thé orthodoxe vers l'Iran.

Tableau 3 – Importations, exportations et consommation de thé en Iran: 1994-2003

Année	Production (milliers de tonnes)	Importations (milliers de tonnes)	Exportations (milliers de tonnes)	Consommation (milliers de tonnes)	Consommation par habitant (kg)
1994	55,6	20,6	1,0	75,2	1,20
1995	54,4	31,2	0	85,6	1,40
1996	62,1	27,3	0	89,4	1,45
1997	69,3	36,0	7,7	97,6	1,63
1998	60,6	33,0	7,7	85,8	1,32
1999	61,7	38,0	18,3	81,4	1,24
2000	49,9	47,0	21,2	75,6	1,14
2001	51,2	40,0	10,0	81,2	1,21
2002	51,5	41,0	8,2	84,3	1,24
2003	50,0	32,5	4,5	78,0	1,21

Source: FAO.

B. DEMANDE DE THÉ: FACTEURS DÉTERMINANTS

16. Le marché iranien est extrêmement sensible aux prix. Le thé est la boisson la moins chère et la plus appréciée, surtout parmi la population rurale pauvre. Le consommateur iranien préfère le thé orthodoxe mais on a noté récemment une évolution vers des thés CTC meilleur marché. En 2004, le PIB par habitant était estimé à 7 000 dollars EU, avec un taux de croissance réel d'environ 6 pour cent par an, poussé par la hausse des prix du pétrole. L'activité économique est presque entièrement placée sous le contrôle de l'État et le secteur privé se cantonne dans les petites entreprises. L'inflation serait de 16,4 pour cent, d'après les estimations.

17. En 2003, la population de l'Iran était estimée à 69 millions d'habitants avec un taux de croissance démographique légèrement supérieur à 1 pour cent par an. La majorité (environ les deux tiers) de la population vit en zone urbaine. Environ 30 pour cent de la population active travaille dans le secteur agricole (donnée de 2001).

18. Les droits d'importation pour sur le thé en vrac qui est utilisé pour être mélangé et conditionné avec des thés locaux de qualité inférieure ne représentent que 4 pour cent du prix livré. Pour les thés à valeur ajoutée, comme les thés en sachets, les droits de douane s'élèvent à 30 pour cent. En outre, une taxe sur les bénéfices commerciaux de 11 pour cent pour le thé vert, 31 pour cent pour le thé noir et 21 pour cent pour les thés en sachets, est appliquée.

V. ÉTUDE DE MARCHÉ: TURQUIE

A. TENDANCES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

19. La Turquie est le sixième producteur de thé dans le monde; sa production a atteint un record de 199 000 tonnes en 1999, tombant ensuite à 155 000 tonnes en 2003. Le Gouvernement accorde aux producteurs une subvention sur le prix pour maintenir le niveau des revenus. Cette subvention est accordée sous la forme d'un prix fixe minimum de 460 000 lires turques

(0,31 dollar EU le kg) auquel s'ajoute un versement incitatif du Gouvernement de 65 000 lires turques le kg. La Turquie est également un gros consommateur de thé, arrivant au cinquième rang mondial. En 2003, la consommation a atteint 153 000 tonnes, reposant essentiellement sur la production intérieure. La consommation annuelle a considérablement varié d'une année à l'autre comme l'indique le Tableau 4, d'un minimum de 101 900 tonnes en 1995 à un maximum de 199 500 tonnes en 1999. La consommation moyenne durant la période 1994-2003 a été de 140 300 tonnes.

Tableau 4 – Importations, exportations et consommation de thé en Turquie: 1994-2003

Année	Production (milliers de tonnes)	Importations (milliers de tonnes)	Exportations (milliers de tonnes)	Consommation (milliers de tonnes)	Consommation par habitant (kg)
1994	134,4	1,2	5,2	130,4	2,1
1995	102,7	1,5	2,3	101,9	1,62
1996	114,5	2,3	4,0	112,8	1,76
1997	139,5	2,4	19,1	122,8	1,88
1998	177,9	2,4	17,5	162,8	2,46
1999	199,2	4,8	4,5	199,5	2,97
2000	138,8	4,8	6,4	137,2	2,01
2001	142,9	5,4	4,8	143,4	2,07
2002	142,0	1,5	4,9	138,7	2,08
2003	155,0	5,0	7,0	153,0	2,38

Source: FAO.

20. La consommation de thé par habitant en Turquie est une des plus fortes au monde. Après un record de 2,97 kg in 1999, la consommation par habitant est tombée à 2,01 kg en 2000, puis elle a augmenté régulièrement atteignant 2,38 kg en 2003. Ce niveau est deux à cinq fois supérieur à celui des autres grands pays consommateurs, à l'exception du Royaume-Uni.

B. DEMANDE DE THÉ: FACTEURS DÉTERMINANTS

21. La Turquie associe une industrie et un commerce modernes à une agriculture traditionnelle qui, en 2001, assurait près de 40 pour cent des emplois. Le secteur privé est dynamique et en expansion, mais l'État contrôle encore la plupart des activités. En 2004, le PIB par habitant était de 6 700 dollars EU, l'inflation de 25,3 pour cent et le chômage de 10,5 pour cent, avec un sous-emploi endémique. La population dépasserait 71 millions d'habitants avec un taux de croissance démographique de 1,1 percent. Environ 70 pour cent de la population vit en zone urbaine.

22. Les droits d'importation sont actuellement de 145 pour cent et les taxes à la valeur ajoutée de 18 pour cent pour le thé en vrac et 8 pour cent pur le thé conditionné pour la vente au détail. Les droits d'importation devraient baisser car la Turquie s'efforce de remplir les conditions d'accès à l'Union européenne, prévoyant un accroissement des importations.

VI. PERSPECTIVES COMMERCIALES ET POSSIBILITÉS DE CROISSANCE DU MARCHÉ

23. Les quatre pays examinés brièvement dans ce document présentent de nombreuses similitudes. Tous sont des marchés traditionnels ayant des taux de consommation par habitant relativement élevés. L'Egypte et le Pakistan, et dans une moindre mesure l'Iran, dépendent des importations pour satisfaire leur demande, tandis que la Turquie est un gros producteur. Avec

l'expansion démographique et l'accroissement du revenu de ces pays la consommation augmentera, mais la concurrence des autres boissons limitera cette croissance.

24. Les gouvernements de ces pays exercent un fort contrôle sur presque tous les aspects de l'économie, y compris le secteur du thé. Tous ont pris des mesures destinées à libéraliser l'économie, mais les progrès ont généralement été lents. Avec l'assouplissement du contrôle de l'État, le secteur privé pourra saisir de nouvelles possibilités pour répondre à la demande. Il pourra ainsi commercialiser activement la production de thé en utilisant tous les outils commerciaux disponibles, y compris la promotion, la diversification des produits, la segmentation du marché et la recherche d'autres formes et utilisations pour le thé.

25. En Iran et en Turquie, les producteurs nationaux sont protégés par l'État qui s'efforce de compenser ainsi leur manque de compétitivité – due à un certain nombre de facteurs, notamment la petite taille des entreprises, le niveau élevé des coûts, l'inefficacité de la production et de la distribution, et la faiblesse du secteur privé. La libéralisation entraînera une diminution des droits d'importation et des taxes, qui ouvrira de nouvelles possibilités aux fournisseurs étrangers en accroissant la pression sur les fournisseurs intérieurs dans ces deux pays.

26. La levée des restrictions devrait multiplier les exportations vers l'Iran, l'Égypte, la Turquie et le Pakistan, mais, pour cela, leur niveau de croissance économique sera déterminant. Dans le cas de la Turquie, les droits d'importation et les autres taxes sur le thé devraient continuer à baisser, compte tenu des mesures prises en vue d'une adhésion de ce pays à l'Union européenne. Cela permettra à des pays qui devaient faire face à des taux élevés d'accroître leurs importations en Turquie. À l'inverse, cela permettra aux sociétés turques d'accroître leurs exportations.